

Lva hebdo

INFORMATIONS MUNICIPALES



"Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté."

Winston Churchill

Le chiffre

400

masques donnés
par le HBCSA-PH aux
commerces amandinois

► 3 La vie
reprend...
avec quelques
adaptations

► 8 Inscrivez-vous
au concours des
maisons fleuries !



► 4/5

Une nouvelle équipe municipale menée par Alain Bocquet



Actus...

De petits gestes peuvent faire beaucoup



On ne mesure jamais tout à fait les conséquences de ses actes. Pourtant, un petit geste peut faire beaucoup. Il peut même sauver des vies.

La Covid-19 aura au moins eu l'heur de nous le rappeler.

Il suffit de porter un masque. De se laver les mains. De reculer d'un pas. Pour tenir à distance le virus.

Par des gestes simples, on se protège. Et on protège les autres : sa famille, ses amis et tous ces anonymes qui, peut-être demain, nous tendront la main.

Oui, un petit geste peut faire beaucoup. Pour le meilleur, comme pour le pire. Qu'il serait dommage que le citoyen, transformé en héros du quotidien, tombe le masque pour dévoiler le visage de l'indifférence. Continuons de nous protéger les uns les autres en respectant les gestes barrières. Jetons également nos masques dans une poubelle, et non dans la nature où ils représenteraient une menace pour la faune et la flore pendant 400 ans, le temps de se dégrader complètement.

► NUMÉROS UTILES

- CCAS 03 27 09 08 40
- Médecin de garde
03 20 33 20 33
- Smir 0800 81 13 92
- Mairie 03 27 22 48 00
- Pharmacie de garde
03 27 48 37 40

Célébrer les valeurs de la Résistance



Fixée à la date anniversaire de la première réunion du Conseil National de la Résistance le 27 mai 1943, la journée d'hommage à ces combattants de l'ombre, de toutes croyances et sensibilités, a été créée en 2014 pour mettre en exergue les vertus du courage et la défense de la République. Autant de valeurs qui sont toujours des repères pour notre temps : le besoin de justice, la solidarité, la tolérance, le respect des autres.

Mercredi au Jardin du Souvenir, l'engagement et l'enseignement de ceux qui ont lutté, donné leurs vies pour beaucoup, pour défendre ces valeurs et fonder notre liberté, ont été rappelés lors du dépôt de gerbes par la Première adjointe, Nelly Szymanski accompagnée des représentants des associations patriotiques et d'anciens combattants.



Solidarité

Une chaîne de solidarité en faveur des entreprises avec, pour 1^{er} maillon, le HBCSA-PH

Suite au succès du match virtuel organisé durant le confinement, le HBCSA-PH a pu se procurer le nécessaire auprès de l'entreprise valencienne Ariane 7 pour la fabrication de 400 masques lavables aux normes AFNOR.

Un collectif de couturières, répondant au nom de MASK, a pris en charge la production, sous l'impulsion notamment de Julie Boche, artisan créateur responsable de l'atelier d'arts L'Écurie et Anne Querné, enseignante spécialisée, avec le soutien de Marion Kieffer, de l'Atelier 25. Grâce à toute cette chaîne de solidarité, les masques ont pu être distribués aux commerces amandinois notamment. Bravo !

Pour continuer d'être régulièrement informés des nouvelles dispositions nationales et locales, n'hésitez pas à vous connecter régulièrement sur la page Facebook et le site Internet de la Ville :

www.facebook.com/mairie.saint.amand.les.eaux/

www.saint-amand-les-eaux.fr



Déconfinement : la vie reprend... avec quelques adaptations

Services municipaux : un accueil sur rendez-vous

Vous souhaitez déclarer une naissance ? Procéder à une inscription auprès d'une association caritative ? Déposer une demande de permis de construire ?

Les services municipaux vous accueillent sur rendez-vous. Contactez :

- **Les services à la population** (État civil, élections et cimetières) : 03 27 22 48 00
- **Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** : 03 27 09 08 40 ccas@saint-amand-les-eaux.fr
- **Le Centre Technique Municipal (CTM)** : 03 27 22 49 00 accueilctm@saint-amand-les-eaux.fr
- **La Régie (Inscriptions-Billetterie)** : 03 27 22 48 77
- **Les Sports** : 03 27 22 49 43
- **La Vie Associative** : 03 27 22 49 77
- **L'Urbanisme** : 03 27 22 48 96

La Ville a pris toutes les dispositions nécessaires pour sécuriser les accueils physiques : installation de plexiglass, mise à disposition de gel hydro-alcoolique, désinfection systématique...

Les agents seront masqués ; les administrés pourront se munir du masque offert par la Ville, d'un masque jetable et/ou d'une visière.

Sport : reprise en douceur des activités

Peut-on de nouveau s'adonner à une activité physique ? Oui, s'il s'agit d'un sport individuel pratiqué en plein air.

À Saint-Amand-les-Eaux, certaines associations sportives ont repris leurs activités. Elles doivent toutefois appliquer les règles sanitaires, édictées par le ministère des Sports et les fédérations, comme nous l'explique Arnaud Van de Meulebroeke du club de VTT.

« Nous avons rouvert l'école de cyclisme. Les enfants sont répartis par groupes de neuf. Le cadre technique leur explique le protocole : chacun vient avec son propre goûter, les vélos ne doivent pas passer de main en main... Nous ciblons les activités qui permettent de respecter les distances comme les balades. »

Pour d'autres associations, c'est une autre paire de manches. Exemple avec le tennis. Les membres du SATC-PH peuvent, de nouveau, se retrouver sur les courts extérieurs, à condition de respecter le protocole, à la lettre. Ainsi, avant de commencer, les joueurs doivent désinfecter la bande du filet et le tuyau d'arrosage. Chacun doit ramener et ramasser ses propres balles...

« Il émanait de nos adhérents une demande très forte » confie le président du club, Maxime Tonneau. « Surtout depuis que la fédération a annoncé que le tennis faisait partie des sports qui pouvaient reprendre sous conditions. Nous avons réalisé des efforts, il revient maintenant à nos adhérents de jouer le jeu. »



Troisième cas de figure : les associations qui poursuivent leurs activités, comme lors du confinement, à l'instar du NSAEC. « Nous pratiquons différemment » déclare le président, Dany Semail. « Entraînements en visioconférence ou en petits groupes dans la forêt... Le principal est de conforter la sécurité. En septembre, tout le monde devrait pouvoir repartir sur de bonnes bases. »

- Quels sont les sports autorisés ? Avec quelles modalités ? Rendez-vous sur www.sports.gouv.fr pour en savoir plus.
- Le Gouvernement propose une aide à la reprise du vélo : www.coupdepoucevelo.fr
- Rapprochez-vous de votre association pour connaître son mode de fonctionnement actuel.



Conseil municipal d'installation

Menée par Alain Bocquet, la nouvelle équipe municipale fait son entrée sur le terrain

Élus dès le premier tour en mars dernier, les trente-trois conseillers municipaux amandinois ont enfin pu se rassembler et procéder au vote du maire et de ses adjoints. Menée par Alain Bocquet, la nouvelle équipe est fin prête à s'attaquer aux défis de demain, au premier plan desquels figure la sécurité sanitaire.

Un conseil municipal d'installation est déjà, en soi, un événement exceptionnel, puisqu'il marque, tous les six ans, le début d'une nouvelle mandature. Alors, en pleine pandémie...

Masques, distanciation physique, désinfection... Du jamais vu

La séance du mardi 26 mai 2020 restera, à coup sûr, dans les annales.

Elle s'est tout d'abord tenue dix semaines après l'élection, la propagation exponentielle du coronavirus et le confinement qui en a découlé l'ayant retardée.



Surtout, son organisation s'est révélée des plus iconoclastes.

Ainsi, c'est à la salle Maurice-Hugot, et non à l'espace Jean-Ferrat, que se sont retrouvés les conseillers.

Spacieux, le complexe sportif s'avérait plus propice à la mise en place des mesures de sécurité sanitaire. Il faut imaginer les visages masqués ; les chaises, espacées d'au minimum un mètre ; les flèches au sol indiquant le sens de circulation à respecter ; les flacons de gel hydro-alcoolique disposés sur les tables ; la désinfection systématique des isoloirs après chaque passage... Du jamais vu !

Dans les gradins, aucun bruissement, aucun chuchotement : les Amandinois-e-s ont été in-

vités à suivre les échanges de chez eux, le conseil ayant été diffusé en direct sur Internet.

«Travailler ensemble, au sein d'une équipe» pour faire rayonner la cité

La séance a été placée sous la présidence de Thérèse François, non seulement doyenne de l'assemblée mais également conseillère municipale expérimentée, puisqu'elle défend les intérêts de la cité thermale depuis plus de vingt ans.

Dans son discours liminaire, l'élue a rappelé que participer à la vie municipale était aussi prenant que passionnant. « C'est un investissement dans une fonction motivante au sein d'une équipe. Chacun et chacune doit prendre sa place pour participer aux différentes actions de la ville, aux projets nouveaux ou à terminer. Soyez en forme, car ils sont très nombreux (...) Je souhaite pour les six ans à venir que nous puissions continuer à travailler tous ensemble dans le respect mutuel des uns et des autres, que nous puissions continuer à faire rayonner Saint-Amand-les-Eaux. »



Alain Bocquet : « J'ai été, je suis et je resterai le maire de tous les Amandinois-e-s »

Il s'agissait du temps fort de ce conseil municipal d'installation : les élus, fraîchement installés, ont procédé à l'élection du maire à bulletins secrets.

À l'issue du scrutin, l'écharpe tricolore est revenue à Alain Bocquet. Le maire sortant a remporté la majorité absolue dès le premier tour avec vingt-cinq voix. Ont également été comptabilisées : cinq voix pour Éric Renaud, deux pour Guillaume Florquin et un blanc.

« C'est dans un esprit combatif et conquérant que j'entame mon cinquième mandat au service de notre bonne ville de Saint-Amand à laquelle je suis, comme vous, attaché de toutes mes fibres » a déclaré l'édile, confirmé dans ses fonctions. « J'ai été, je suis et je resterai le maire de tous les Amandinois-e-e, chaque habitant compte pour un. »

Les oppositions ont également pu s'exprimer. « [Lors de la campagne électorale], notre liste, soutenue par le Rassemblement National et par Marine Le Pen, a pu défendre avec conviction de nombreux sujets majeurs comme l'amélioration de la sécurité, l'augmentation du pouvoir d'achat des familles amandinoises, l'écologie, la démocratie locale ou encore la modération fiscale (...) » a témoigné

Guillaume Florquin de la liste « Défendre les Amandinois ».

« Masqués peut-être, bâillonnés sûrement pas » a lancé Éric Renaud. « Les élus de l'Alliance Amandinoise resteront des acteurs ouverts, respectueux et constructifs de la vie municipale. Ils n'en resteront pas moins vigilants, fermes et déterminés quant à la défense sans concession, ni compromission, des intérêts de notre ville et de ses habitants. »

Pour sa part, Éric Castelain du groupe « Agir pour Saint-Amand » a axé son intervention sur « un sujet qui touche la vie de nombreux Amandinois », à savoir la fermeture des écoles, décidée en raison des risques liés à l'épidémie de coronavirus. L'élue a attiré l'attention sur « la situation de nombreux salariés qui sont souvent dans l'impossibilité de reprendre le travail du fait de cette décision. »

Neuf adjoints élus

Autre temps fort du conseil municipal : l'élection des adjoints. Les élus ont décidé de porter leur nombre à neuf (vingt-six pour, cinq contre et deux abstentions), avant de se rendre dans les isoloirs pour les désigner. La liste retenue est celle présentée par la majorité municipale (vingt-cinq voix pour, cinq pour la liste présentée par Éric Renaud et trois blancs).

► **Nelly Szymanski**, 1^{re} adjointe
Citoyenneté participative - Concertation - Vie des quartiers - Vie associative

► **David Leclercq**
Ville Santé Bien-Être - Bien vieillir - Thermalisme

► **Florence Ville-Delférière**
Éducation - Enfance - Jeunesse

► **Jean-Marc Mondino**
Culture - Équipements culturels - Tourisme

► **Corinne Alexandre**
Solidarité - Action sociale et Familles

► **Franck de Neve**
Développement durable

► **Cécile Nowak-Grasso**
Sport et Équipements Sportifs

► **Patrick Dufour**
Espace public - Travaux et Urbanisme

► **Sylvie Wiart**
Finances - Budget et Administration générale

Dernière délibération à l'ordre du jour, adoptée à l'unanimité : les délégations consenties au maire par le conseil municipal, notamment dans le domaine de l'urbanisme. Ainsi constituée, la nouvelle équipe est fin prête à mouiller le maillot. La priorité absolue : « réussir cette sortie de confinement. » Car, comme l'a souligné Alain Bocquet, la lutte contre la Covid-19 n'est pas terminée. Désormais, la question sanitaire sera au cœur de la réflexion et ce, pour chacun des nouveaux projets envisagés. « La révision totale de nos pratiques et actions d'avant la crise » est une « nécessité ». Le mandat qui s'annonce ne sera donc en rien semblable au précédent. « Il faudra se creuser la tête et être inventif ! Sachons saisir une difficulté pour en faire une opportunité ! »

Hommage aux conseillers disparus

Le conseil d'installation a débuté par un moment de recueillement en hommage aux élus disparus en avril dernier. Dans son propos liminaire, Thérèse François a ainsi ravivé le souvenir de « Michel Méresse, qui laisse à notre ville de nombreuses traces de ses engagements patrimoniaux, culturels et patriotiques » et de Déborah Postiaux, qui était « souriante, très motivée, très cultivée et pleine d'ambitions pour Saint-Amand. »

L'élue a également mentionné René Pigé, ancien doyen du conseil municipal.

Votre conseil municipal

LES ADJOINTS



ALAIN BOCQUET

LE MAIRE



NELLY SZYMANSKI
1^{re} adjointe



DAVID LECLERCQ



FLORENCE
DELFERIÈRE VILLE



JEAN-MARC MONDINO



CORINNE ALEXANDRE



FRANC DE NEVE



CÉCILE
GRASSO NOWAK



PATRICK DUFOUR



SYLVIE WIART

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



FABIEN ROUSSEL



LUDOVIC DHOTE



NOURA ATMANI



DOMINIQUE
BOUTELIER



HÉLÈNE
DA SILVA COLLIER



DIDIER LEGRAIN



PASCALE TEITE



MOUNIR
OUTMAGHOUST



THÉRÈSE
FRANÇOIS PARENT



RÉGIS VAN GULCK



CHRISTABEL
TOURNOIS VEAUX



FRÉDÉRIC
VANRUYMBEKE



VIRGINIE PICART
DERISBOURG



ÉRIC PYNTE



DANIÈLE
IOVINO LESAGE



ÉRIC RENAUD



CLAUDINE DEROEUX
DUVIVIER



ANTOINE DELTOUR



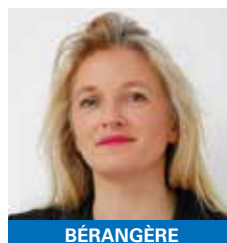
HASSANE MEFTOUH



NATHALIE BIGEX
GRIMAUX



GUILLAUME FLORQUIN



BÉRANGÈRE
MAURISSE



ÉRIC CASTELAIN

Tradition, un marché aux fleurs pour garder des couleurs



Le monde n'est plus voué au confinement gris d'un bref horizon : le temps est au retour vers la nature, le vert paysage, culture ou promenade. Le jardinage figure aux premières lignes de cet agenda retrouvé. En témoigne l'affluence, modérée mais certaine, du marché aux fleurs du parking Davaine.

Tradition de l'Ascension, il a accueilli géraniums, pétunias, bégonias, bulbes et plantes exotiques mais aussi légumes et fruits pour un marché hors normes où les exposants étaient installés à bonne distance les uns des

autres. Les mesures de sécurité sanitaire y ont été fort bien respectées avec un accueil aux deux entrées du marché où du gel hydro-alcoolique était à disposition.

Souvent masqués, les amateurs de plantations, Amandinois ou voisins, ont pu s'approvisionner avec gourmandise, se promettant de faire la fête du jardin sur son petit coin de terre. Pour le fêter ensemble avec un programme diversifié, il faudra attendre l'année prochaine. D'ici là, contempler les fleurs vous rendra le temps plus souriant, plus coloré.

Un amphi «Louise de Bettignies» à l'université de Lille

L'héroïne amandinoise de la Première Guerre mondiale va donner son nom à

l'un des 121 amphithéâtres de l'Université de Lille. Louise de Bettignies, née en 1880 à Saint-Amand, s'est illustrée, lors de ce conflit, comme agent de renseignement au service des Alliés. Animant un réseau d'informations dans notre région, se jouant des frontières et de la ligne de front, elle démontra son courage et sa superbe habileté en acheminant des renseignements vers les autorités militaires alliées. Finalement arrêtée dans un faubourg de Tournai par les Allemands le 20 octobre 1915, cette femme portera jusqu'à sa mort en détention, victime de mauvais soins dans la forteresse allemande de Siegburg, son patriotisme éclairé comme étendard.

C'est cette femme cultivée, polyglotte, déterminée et libre, refusant les conventions de son temps dont la personnalité a été honorée à Saint-Amand, à Lille, à Tournai en 2018 pour le centenaire de son sacrifice, qui va être mise à l'honneur par l'Université de Lille.

C'est à Lille qu'elle avait poursuivi ses études avant de devenir préceptrice dans de grandes familles aristocratiques européennes.

La mission égalité hommes/femmes de l'université a pris l'initiative de nommer des amphithéâtres du nom de femmes exemplaires : 45 noms ont été soumis au vote des étudiants et des personnels de l'université. Quinze ont été désignées dont Louise de Bettignies arrivée troisième du scrutin, tout juste derrière Joséphine Baker et Marguerite Yourcenar.



Coronavirus : le combat continue, les Amandinois toujours solidaires

Rue Jules-Imbault, les habitants continuent de sortir sur le perron de leur maison chaque mercredi et vendredi, à 20 heures, pour applaudir « le personnel soignant et les chercheurs qui travaillent pour nous sortir de cette pandémie » témoigne l'un d'eux. « Nous pensons très fort à eux. »

En bref

► Sacs jaunes pour recyclables

Vous manquez de sacs jaunes pour la collecte de recyclables ? Le CTM peut vous en fournir gratuitement sur rendez-vous. Appelez au 03 27 22 49 00.

► Campagne de dératisation : distribution du 8 au 12 juin

Comme chaque année, pour endiguer la prolifération des rats, la Ville effectuera une distribution gratuite d'appâts raticides à la population. Le véhicule haut-parleur sillonnera les rues du 8 au 12 juin inclus.

Attention : ne laissez pas ces produits à la portée des enfants. Protégez également vos animaux domestiques.

► Collecte pour Les Chats Libres

L'association « Les Chats Libres de Saint-Amand » organise une collecte à Carrefour Market samedi 6 juin de 8h30 à 19h30 non stop et dimanche 7 juin de 8h30 à 12h30. L'association a besoin, en priorité, de sachets fraîcheurs, de boîtes et de croquettes.

Les bénévoles seront équipés de masques ; ils ne distribueront pas de tracts mais seront présents pour vous remercier et répondre à toutes vos questions.

► Permanences des ACPG-CATM-TOE et Veuves

L'association organise une permanence pour le règlement des cotisations 2020 jeudi 11 juin, de 15h à 18h, à la maison du combattant (5 rue de Valenciennes). Pour rappel, en raison de la situation sanitaire, l'assemblée générale est annulée. Le voyage, quant à lui, est reporté au 24 septembre 2020.

Concours



Maisons fleuries

Je m'inscris !

Vous avez profité du confinement pour laisser s'exprimer la main verte qui est en vous ?

En prenant soin de votre extérieur, en fleurissant votre balcon ou la façade de votre maison, vous participez à l'embellissement de la cité thermale ; ce pourquoi la Ville valorise, chaque année, les efforts des amoureux de jardinage au travers du concours des maisons fleuries. Et si vous y participez ? C'est très simple : il vous suffit de remplir le bulletin d'inscription ci-dessous et de le glisser dans la boîte aux lettres du Centre technique municipal avant le 22 juin prochain.

Vous pouvez concourir dans l'une des catégories suivantes :

- ▶ Jardins (visibles de la rue)
- ▶ Jardinets (visibles de la rue)
- ▶ Balcons
- ▶ Façades
- ▶ Commerces

Le jury, composé d'élus et de techniciens municipaux, passera à la mi-juillet.

Parmi les critères étudiés : la variété des plantes utilisées, l'harmonie des compositions, la créativité, l'entretien, la propreté...



Naissances

7 MAI. RAIMBAUX Charly.

11 MAI. AMAZRINA Loubna

Décès

QUENY DEROSME
Jacqueline (86 ans). FLEURY
TELLIER Claudette (86 ans).

Restez en contact :

Recevez gratuitement notre
LVAnews



Journal municipal réalisé par le Service
Communication, 69 Grand'Place,
59230 Saint-Amand-les-Eaux, 03 27 22 49 70,
lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr

Impression : Imprimerie Gantier

Bulletin d'inscription

À déposer **avant le 22 juin** dans la **boîte aux lettres du CTM**, 397 rue du faubourg de Tournai
ou à envoyer **par mail** à contact@saint-amand-les-eaux.fr

Inscription possible sur www.saint-amand-les-eaux.fr

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Mail :

Veuillez choisir votre catégorie (visible de la rue) :

Jardin

Jardinets

Façade

Balcons

Commerce

(commerçants, artisans,
cafetiers, restaurateurs,
hôteliers, entrepreneurs,
industriels, exploitants
agricoles...)

ATTENTION ! Veuillez à bien vous inscrire dans la bonne
catégorie. En cas de doute, renseignez-vous au 03 27 22 49 00

Fait le

à Saint-Amand-les-Eaux

Signature :